

ARRETE DAJI/2022/DS/N°077
portant délégation de signature

à

Xavier DAUMALIN
Directeur de l'Unité Mixte de Recherche
Temps, Espaces, Langages, Europe
méridionale, Méditerranée
UMR 7303

Le Président d'Aix-Marseille Université
Représentant légal du pouvoir adjudicateur

- Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-11 et L. 712-2,
- Vu le Code de la commande publique,
- Vu le Code de la recherche et notamment son article L.313-1,
- Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu la délibération du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 19 juillet 2016 approuvant la politique d'achat de l'établissement,
- Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020 portant élection de Monsieur Eric BERTON, à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu la délibération n°2017/11/24-35 de la Commission de la Recherche d'Aix-Marseille Université du 24 novembre 2017 portant nomination de Monsieur Xavier DAUMALIN aux fonctions de Directeur du Laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée,

ARRÊTE

Article 1

Délégation de signature est consentie à **Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)** à effet de signer au nom et pour le compte du Président de l'Université, et pour les affaires relevant de l'Unité, les actes qui suivent.

Chapitre I
Affaires Financières

Article 2-1

Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303), reçoit délégation à effet d'engager, liquider et ordonnancer les dépenses réalisées sur le budget de **l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)**, incluant les ordres de mission des personnels rattachés à l'Unité et lorsque la prise en charge financière des frais afférents est supportée sur le budget de l'Unité.

Il atteste du service fait.

Article 2-2

Concernant les projets installés sur architecture budgétaire A*MIDEX et les projets issus des instituts d'établissement dans lesquels le laboratoire est impliqué :

Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303), reçoit délégation de signature pour signer, au nom et pour le compte du Président de l'Université, les actes relatifs à l'exécution des dépenses et des recettes de l'Unité Mixte de Recherche **Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303),** lorsque l'Unité est impliquée sur :

- Les projets A*MIDEX,
- Les projets issus des Instituts d'établissement.

Chapitre II Gestion des personnels

Article 3

Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303), reçoit délégation en matière de gestion des personnels rattachés au laboratoire pour signer les actes qui suivent :

- Les demandes de congés des personnels,
- Les procès-verbaux d'installation des personnels,
- Les autorisations d'absence au sein de l'Union Européenne, Suisse, Canada et Etats-Unis pour les personnels IATSS et post-doctorants affectés au sein du laboratoire, ainsi que pour les doctorants sans missions d'enseignement,
- Les conventions d'accueil au sein du laboratoire de personnes extérieures, établies conformément aux modèles types proposés par la DRV.

Chapitre III Etudes et Vie Universitaire

Article 4

Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303), reçoit délégation en matière d'études et de vie universitaire pour signer les actes qui suivent :

- Conventions individuelles de stage des étudiants/élèves inscrits dans un établissement français et accueillis au sein du laboratoire,
- Conventions individuelles de stage des autres étudiants/élèves accueillis au sein du laboratoire, sous réserve de validation préalable par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante de l'Université.

Chapitre IV Relations Internationales

Article 5

La délégation de signature dans le domaine des Relations Internationales porte sur les actes suivants :

- conventions de stage ERASMUS dans le cadre de stage étudiant chez un partenaire universitaire européen ou dans une entreprise européenne,
- contrats d'enseignement ERASMUS dans le cadre de mission d'un enseignant chez un partenaire européen.

Chapitre V En cas d'absence ou d'empêchement

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Xavier DAUMALIN, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)**, **Madame Anne MONTENACH, Directrice adjointe de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)**, reçoit délégation de signature afin de signer les actes mentionnés aux articles 3 à 5 et **Madame Agnès RABION, Secrétaire générale de l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)** reçoit délégation pour signer les actes mentionnés aux articles 2-1 et 2-2.

Chapitre VI Dispositions générales

Article 7

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Article 8

Le présent arrêté abroge l'arrêté précédent n°2020.225 en date du 6 janvier 2020.

Article 9

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente dans les locaux affectés à **l'Unité Mixte de Recherche Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMMe - UMR 7303)**, en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 10

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 9 novembre 2022

Vu et pris connaissance,

Le délégant

Les délégataires

Monsieur Xavier DAUMALIN
Directeur de l'Unité Mixte de Recherche
Temps, Espaces, Langages, Europe
méridionale, Méditerranée
(TELEMMe - UMR 7303)

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Madame Anne MONTENACH
Directrice adjointe de l'Unité Mixte de
Recherche Temps, Espaces, Langages,
Europe méridionale, Méditerranée
(TELEMMe - UMR 7303)

Madame Agnès RABION
Secrétaire générale de l'Unité Mixte de
Recherche Temps, Espaces, Langages,
Europe méridionale, Méditerranée
(TELEMMe - UMR 7303)

